

Langage oral

Connaissances et Compétences associées

Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu

- porter attention aux éléments vocaux et gestuels lors de l'audition d'un texte ou d'un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches, etc.) et repérer leurs effets ;
- mobiliser son attention en fonction d'un but.
- identifier et mémoriser des informations importantes, leurs enchaînements, mettre en relation ces informations, avec les informations implicites ;
- repérer et prendre en compte les caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation, etc.), le lexique et les références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu ;
- repérer d'éventuelles difficultés de compréhension, savoir les verbaliser et trouver des moyens d'y répondre ;
- exercer une vigilance critique par rapport au langage écouté.

Parler en tenant compte de son auditoire

- mobiliser les ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris ;
- organiser et structurer le propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d'un ouvrage, présentation des résultats d'une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d'un point de vue argumenté, etc.) ;
- utiliser les techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier) ;
- utiliser les techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés.

Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe, jeux de rôles improvisés ou préparés)

- prendre en compte la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identifier les points de vue exprimés ;
- présenter une idée, un point de vue en tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, réfutation, apport de compléments, reformulation, etc.) ;
- respecter les règles de la conversation (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos) ;
- mobiliser des expressions et des formules qui engagent celui qui parle (savoir exprimer un refus, exprimer une demande, présenter ses excuses, remercier) ;
- mobiliser des stratégies argumentatives : recours à des exemples, réfutation, récapitulation, etc. ;
- développer le lexique en lien avec le domaine visé.
- savoir construire son discours (organisation du propos, enchaînement des phrases) ;
- savoir mobiliser des moyens d'expression (lexique, formules, types de phrase, etc.) ;
- savoir mettre à distance son expérience et mobiliser des connaissances (formulation et reformulation, explicitation des démarches, des contenus, des procédures, etc.).

Adopter une attitude critique par rapport à son propos

- élaborer les règles organisant les échanges ; repérer le respect ou non de ces règles dans les propos d'un pair, aider à la reformulation ;
- prendre en compte les critères d'évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales ;
- être capable d'autocorrection après écoute (reformulations) ;
- comparer le fonctionnement de la syntaxe de la langue orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance des verbes) avec celle de la langue écrite.

Lecture et compréhension de l'écrit

Lire avec fluidité

- mémoriser la lecture de mots fréquents et irréguliers ;
- automatiser le décodage ;
- prendre en compte les groupes syntaxiques (groupes de mots avec unité de sens), les marques de ponctuation, dans la lecture.

Comprendre un texte littéraire et se l'approprier

- être capable de s'engager dans une démarche progressive pour accéder au sens ;
- être capable de mettre en relation le texte lu avec les lectures antérieures, l'expérience vécue et les connaissances culturelles ;
- être capable de mobiliser des connaissances grammaticales et lexicales ;
- être initié à la notion d'aspect verbal (valeurs des temps), abordée à travers l'emploi des verbes dans les textes lus (le récit au passé simple, le discours au présent ou au passé composé, etc.) ;
- être capable de repérer ses difficultés et de chercher comment les résoudre ;
- être capable de recourir, de manière autonome, aux différentes démarches de lecture apprises en classe.
- être capable d'identifier les principaux genres littéraires (conte, roman, poésie, fable, nouvelle, théâtre) et de repérer leurs caractéristiques majeures.

Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter

Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome

- être capable de s'engager dans une démarche progressive pour accéder au sens ;
- être capable de mettre en relation différentes informations ;
- être capable d'identifier les différents genres représentés et de repérer leurs caractéristiques majeures.

Écriture

Écrire à la main de manière fluide et efficace Maîtriser les bases de l'écriture au clavier

- automatiser les gestes de l'écriture cursive par un entraînement régulier ;
- développer la rapidité et l'efficacité de la copie en respectant la mise en page d'écrits variés ;
- utiliser méthodiquement le clavier et le traitement de texte ;
- maîtriser les bases de l'écriture au clavier.

Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre

Écrits de travail :

- reformuler ;
- formuler des impressions de lecture ;
- émettre des hypothèses ;
- lister, articuler, hiérarchiser des idées ;

- reformuler ;

- élaborer des conclusions provisoires ;
- rédiger des résumés.

Écrits réflexifs :

- expliquer une démarche ;
- justifier une réponse ;
- argumenter un propos.

Rédiger des écrits variés

- connaître les caractéristiques principales des différents genres d'écrits à rédiger ;
- mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche de rédaction de textes : convoquer un univers de référence, un matériau linguistique (lexique et syntaxe déjà connus ou préparés pour l'écrit demandé), trouver et organiser des idées, élaborer des phrases, les enchaîner avec cohérence, élaborer des paragraphes ou d'autres formes d'organisation textuelles ;
- mobiliser des outils liés à l'étude de la langue à disposition dans la classe (matériau linguistique, outils orthographiques, guides de relecture, dictionnaires en ligne, traitements de texte, correcteurs orthographiques) ;
- mobiliser ses connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours, etc.) ;
- être initié à la notion d'aspect verbal (valeurs des temps), abordée à travers l'emploi des verbes en rédaction (le récit au passé simple, le discours au présent ou au passé composé, etc.).

Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte

- concevoir l'écriture comme un processus inscrit dans la durée ;
- mettre à distance son texte pour l'évaluer ;
- enrichir par la recherche des formulations plus adéquates.

Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser

Respecter la cohérence et la cohésion : syntaxe, énonciation, éléments sémantiques qui assurent l'unité du texte

- utiliser les connecteurs logiques, temporels, les reprises anaphoriques, les temps verbaux pour éviter des dysfonctionnements ;
- prendre en compte la notion de paragraphe et les formes d'organisation du texte propres aux différents genres et types d'écrits ;
- mobiliser des connaissances portant sur la ponctuation (utilité, usage, participation au sens du texte) et sur la syntaxe (la phrase comme unité de sens).

- Respecter les normes de l'écrit :

En lien avec l'étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur l'orthographe grammaticale : accord du verbe avec le sujet ; morphologie verbale en fonction des temps ; accord du déterminant et de l'adjectif avec le nom ; accord de l'attribut et du sujet.

- mobiliser des connaissances portant sur l'orthographe lexicale et être capable de vérifier l'orthographe des mots dont on doute ;
- apprendre à identifier les zones d'erreurs possibles dans un premier temps avec le guidage du professeur, puis de manière plus autonome.

Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)

Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit

Maîtriser :

- l'ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés ;
- la variation et les marques morphologiques du genre et du nombre, à l'oral et à l'écrit (noms, déterminants, adjectifs, pronoms, verbes).

Identifier les constituants d'une phrase simple

Se repérer dans la phrase complexe

- comprendre et maîtriser les notions de nature (ou classe grammaticale) et fonction ;
 - identifier les constituants d'une phrase simple et les hiérarchiser ;
 - approfondir la connaissance du sujet (sujet composé de plusieurs noms ou groupes nominaux, sujet inversé) ;
 - différencier les compléments : COD, COI, compléments circonstanciels de temps, lieu et cause ;
 - identifier l'attribut du sujet.
 - analyser le groupe nominal : notions d'épithète et de complément du nom.
 - différencier les classes de mots :
- NB : le nom, l'article (défini et indéfini), l'adjectif, le verbe, le pronom personnel sujet, les mots invariables ont été vus au cycle 2.
- le déterminant : déterminants possessif et démonstratif ;
 - le pronom personnel objet ;
 - l'adverbe ;
 - la préposition (construire la notion de groupe nominal prépositionnel) ;
 - les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination les plus usuelles (quand, comme, si, que, lorsque, parce que, puisque etc...).
 - approfondir la connaissance des trois types de phrases (déclaratives, interrogatives et impératives) et des formes négative et exclamative ;
 - différencier phrase simple et phrase complexe à partir de la notion de proposition ;
 - repérer les différents modes d'articulation des propositions au sein de la phrase complexe : notions de juxtaposition, coordination, subordination ;
 - comprendre les différences entre l'usage de la conjonction de coordination et l'usage de la conjonction de subordination.

Acquérir l'orthographe grammaticale

- identifier les classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant ; l'adjectif ; le pronom.
- connaître la notion de groupe nominal et d'accord au sein du groupe nominal ;
- maîtriser l'accord du verbe avec son sujet y compris inversé, de l'attribut avec le sujet, du participe passé avec être (cas les plus usuels) ;
- élaborer des règles de fonctionnement construites sur les régularités. ;
- reconnaître le verbe (utilisation de plusieurs procédures) ;
- connaître les trois groupes de verbes ;
- connaître les régularités des marques de temps et de personne ;
- mémoriser: le présent, l'imparfait, le futur, le passé simple, le passé composé, le plus-que-parfait de l'indicatif, le conditionnel présent et l'impératif présent pour :
- être et avoir ;
- les verbes du 1er et du 2e groupe ;
- les verbes irréguliers du 3e groupe : faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre.
- distinguer temps simples et temps composés ;
- comprendre la notion de participe passé.

Enrichir le lexique

- enrichir son lexique par la lecture, en lien avec le programme de culture littéraire et artistique ;
- enrichir son lexique par l'usage du dictionnaire ou autres outils en version papier ou numérique ;
- savoir réutiliser à bon escient le lexique appris à l'écrit et à l'oral ;
- comprendre la formation des mots complexes : par dérivation et par composition ;
- connaître le sens des principaux préfixes : découvrir des racines latines et grecques ;
- mettre en réseau des mots (groupements par familles de mots, par champ lexical) ;
- connaître les notions de synonymie, antonymie, homonymie, polysémie.

Acquérir l'orthographe lexicale

- Mémoriser l'orthographe des mots invariables appris en grammaire ;
- mémoriser le lexique appris en s'appuyant sur ses régularités, sa formation ;
 - acquérir des repères orthographiques en s'appuyant sur la formation des mots et leur étymologie.

Terminologie utilisée

- Nature (ou classe grammaticale) / fonction.
- Nom commun, nom propre / groupe nominal /verbe / déterminant (article défini, article indéfini, déterminant possessif, déterminant démonstratif) / adjectif / pronom / adverbe / conjonction de coordination et conjonction de subordination / préposition.
- Sujet (du verbe) / COD / COI / attribut du sujet / complément circonstanciel / complément du nom / épithète.
- Verbe : groupes - radical - marque de temps - marque de personne / terminaison / mode indicatif (temps simples : présent, imparfait, passé simple, futur ; temps composés : passé composé, plus-que-parfait) // mode conditionnel (présent) // mode impératif (présent) // participe passé.
- Phrase simple / phrase complexe ; types de phrases : déclaratives, interrogatives et impératives ; formes négative et exclamative.
- Proposition, juxtaposition, coordination, subordination.
- Radical, préfixe, suffixe, synonyme, antonyme, homonyme, polysémie.